

UN IMMENSE
CRI DE
SOLIDARITÉ

LES DESSOUS
D'UN
LOCK-OUT

APPEL À LA
MOBILISATION
GÉNÉRALE

**2 ANS DE
LOCK-OUT:
UNE HONTE**



labase



la base

La revue la base est publiée
par la Centrale des syndicats
démocratiques (CSD) à l'intention
de ses membres.



La reproduction des textes n'est pas
permise à moins d'entente avec :
**Centrale des syndicats
démocratiques**
Service des communications
9405 Sherbrooke Est, bureau 2000
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 899-1070
info@csd.qc.ca

COORDINATION
Jacqueline de Bruycker

RÉDACTION
Jacqueline de Bruycker
François Vaudreuil

PHOTOS
Archives CSD
Sylvain Roy (Cinq-Mars Photo
Saint-Hubert)

CONCEPTION GRAPHIQUE
Alegría Design

IMPRESSION
Quadriscan

Dépôt légal
ISSN 1486-293X
Bibliothèque nationale du Québec, 2015
Bibliothèque et Archives du Canada, 2015

Le genre masculin est utilisé sans
discrimination, dans le seul but
d'alléger le texte.

Envoi de publication : Contrat no 40025167



La CSD est affiliée à la
Confédération syndicale
internationale (CSI).



3 MOT DU PRÉSIDENT

La noblesse de vivre debout!

5 Un appui national sans précédent UN IMMENSE CRI DE SOLIDARITÉ

10 Extrait des discours CE QU'ILS ONT DIT...

15 LES DESSOUS D'UN LOCK-OUT

21 UNE OPÉRATION PLANIFIÉE POUR DES COUPES DRASTIQUES DANS LES CONDITIONS DE TRAVAIL

24 DEUX ANS... DE COURAGE ET DE DÉTERMINATION

26 Fête internationale des travailleuses et des travailleurs UN GRAND MOUVEMENT D'APPUI ET DE SOLIDARITÉ DE LA POPULATION

30 APPEL À LA MOBILISATION GÉNÉRALE



La noblesse de vivre debout!

Un vieil adage veut que les bonnes conditions de travail ne sont pas le fruit du hasard, mais s'acquièrent de haute lutte, souvent au prix d'énormes sacrifices et d'âpres combats. Et une fois obtenues, elles sont loin d'être acquises à jamais. L'histoire du syndicalisme québécois foisonne d'exemples, nombre de salariés l'ont, en effet, appris à leurs dépens comme les membres du Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG) – (CSD), lorsque les concessionnaires d'automobiles de la région ont tenté de précariser leur emploi et de sérieusement en dégrader la qualité en déposant un lot de demandes injustifiables.

Dès le moment où la Corporation des concessionnaires d'automobiles a commencé à échafauder son projet charcutant la convention collective de travail et à élaborer les tactiques à utiliser et les moyens à prendre pour obtenir gain de cause, elle s'est piégée dans une dynamique conflictuelle qui l'a conduite à un affrontement sans précédent avec ses salariés. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a été très mal avisée d'opter pour une stratégie si irrespectueuse de ses salariés qui, par leur savoir-faire, ont pendant de nombreuses années contribué à rendre des plus florissantes l'industrie des services automobiles au Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Elle s'imaginait, sans doute, que les membres du SDEG lui opposeraient une faible résistance et accepteraient sans coup férir son ignoble projet d'amendement à la convention collective de travail. Mais elle s'est trompée sur toute la ligne puisqu'après 26 mois à la rue les lockoutés sont toujours debout, aussi farouchement déterminés qu'aux premiers jours.

Aveuglés par leur arrogance, les concessionnaires d'automobile ont sous-estimé la force de la solidarité tissée serrée que leurs salariés ont réussi à bâtir, à développer et à préserver entre eux envers et contre tous. Les concessionnaires ont aussi mésestimé le fonctionnement démocratique du syndicat. Affichant une totale transparence et partageant de façon continue l'information avec l'ensemble de ses membres, le syndicat a établi entre eux un niveau inégalé de cohésion autant dans leur vision du conflit, de son évolution que dans la façon d'exprimer, de déployer leur mobilisation, mais sans jamais tomber dans la violence.

Suite à la page 4

Suite de la page 3

Face à l'entêtement des concessionnaires d'automobiles à refuser toute négociation, il était nécessaire pour le SDEG d'accroître son rapport de force, puisque la clé du lock-out était de convaincre la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean de retarder l'achat d'un véhicule jusqu'à la fin du conflit. C'est pourquoi j'ai invité à un grand rassemblement à Jonquière les dirigeantes et dirigeants nationaux des grandes centrales et organisations syndicales, afin qu'ils puissent exprimer leur solidarité envers les lockoutés et s'engager à ce que leurs instances régionales organisent une série d'opérations de mobilisation, d'événements pour intensifier le mouvement de solidarité à travers toute la région. Ce qu'elles ont fait avec beaucoup de générosité dans les semaines qui ont suivi, rassemblant sous la bannière de la solidarité leurs membres du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

En ce lendemain de la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs, force nous est de constater que les organisations syndicales ont, d'un commun accord, démontré qu'elles savent mettre de côté tout esprit de partisanerie et qu'elles sont prêtes à unir leurs forces pour développer une unité d'action, ce qui est tout à l'honneur du mouvement syndical québécois.

Je voudrais remercier Daniel, Jean, Louise, Lucie, Carole et Richard, sans oublier Joseph, notre ami et frère, qui a traversé l'Atlantique pour témoigner de sa solidarité envers les lockoutés et leur livrer le salut fraternel des membres de la CFTC. Je vous remercie tous d'avoir répondu avec autant de spontanéité et d'enthousiasme à mon appel. C'était déjà un grand et beau geste que vous avez posé le 5 mars dernier en étant à nos côtés, en participant à la création d'un aussi impressionnant mouvement de solidarité, mais vous ne vous êtes pas arrêtés là, vous avez démontré clairement votre volonté d'agir rapidement et concrètement pour accroître les pressions sur les concessionnaires d'automobiles afin de les obliger à enfin négocier et à mettre fin à cette honte qu'est ce lock-out.

Ce qui s'est passé au Saguenay – Lac-Saint-Jean revêtait un caractère exceptionnel, nous ne devons jamais l'oublier, ce doit être pour nous tous, dirigeants et militants syndicaux, un modèle, une véritable source d'inspiration. Nous avons fait la preuve qu'au-delà de nos différences, de nos discours, nous sommes capables, au nom des intérêts collectifs des travailleuses et des travailleurs, de choisir l'unité d'action syndicale, militante, le seul contrepoids possible à la violence manifestée à l'égard des lockoutés par les concessionnaires d'automobiles.

Car notre raison d'être est, avant tout, de défendre les droits et les intérêts des femmes et des hommes que nous représentons et de leur permettre, comme pour les membres du SDEG, de travailler dans la dignité et le respect. Chaque fois, ils nous trouveront à leurs côtés, leur apportant notre appui indéfectible.

Mon admiration va à ces femmes et à ces hommes, membres du SDEG qui, jour après jour, depuis 26 mois, témoignent de toute la noblesse qu'il y a à vivre debout.

François Vaudreuil

Président de la CSD

UN APPUI NATIONAL SANS PRÉCÉDENT

Un immense cri de **solidarité**

par JACQUELINE DE BRUYCKER

C'est par un GRAND et IMPRESSIONNANT rassemblement national sous le signe de la solidarité syndicale qu'a été souligné le deuxième anniversaire du lock-out qui a sauvagement précipité sur le trottoir 450 femmes et hommes, membres du Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG), affilié à la CSD.

C'est par une commémoration hautement symbolique qui fera date dans les annales syndicales que les dirigeants de sept centrales et organisations syndicales québécoises sont venus soutenir ces femmes et ces hommes qui ont choisi de ne pas céder, de se tenir debout et de résister encore et encore aux 26 concessionnaires d'automobiles qui ont décidé de les écraser, bafouant honteusement leur aspiration légitime de travailler dans la dignité et le respect.

À l'invitation lancée par le président de la CSD, François Vaudreuil, ils ont répondu présent sans délai, ni réserve, avec cette solidarité qui se moque des différences, des divergences : **Daniel Boyer**, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), **Jean Lacharité**, 2^e vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), **Louise Chabot**, présidente

Suite à la page 7



Accompagnés du président du SDEG, Georges Bouchard, les dirigeants des sept centrales et organisations syndicales se sont dirigés ensemble vers la salle des congrès de l'Hôtel Delta de Saguenay.



**2 ANS DE
LOCK-OUT:
UNE HONTE**



Occupant la première rangée, les leaders syndicaux nationaux ont pris place sur l'estrade en compagnie du président du SDEG, Georges Bouchard et du vice-président de la CFTC, Joseph Thouvenel.

Conseiller syndical du SDEG, Martin Lévesque, a agi comme maître de cérémonie.



Suite de la page 5

de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), **Lucie Martineau**, présidente du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ), **Carolle Dubé**, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) et **Richard Perron**, président du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Ensemble, ils se sont dirigés vers une salle de l'Hôtel Delta à Saguenay où les attendaient quelque 650 personnes, travailleuses et travailleurs du SDEG, mais aussi des proches des lockoutés, des représentants de syndicats de la région, toutes allégeances confondues.

Ensemble, ils ont donné un point de presse aux journalistes, soulignant l'odieux du lock-out, mais aussi leur volonté d'agir concrètement pour obliger

les concessionnaires d'automobiles à négocier et à mettre fin au lock-out.

Ensemble, ils sont rentrés dans la salle balayée par des jeux de lumière, aux sons de la musique de Paul Piché et des Trois Accords, chaleureusement accueillis par les applaudissements nourris de l'assistance debout.

Suite à la page 8

Suite de la page 7

Des panneaux arborant « 2 ans de lock-out : une honte », une grande banderole rappelant l'obligation de négocier qu'ont les concessionnaires d'automobiles, des affichettes invitant la population à retarder l'achat d'une automobile, tout dans les moindres détails avait été pensé au service d'un seul objectif : mettre fin au lock-out.

Le conseiller syndical du SDEG, **Martin Lévesque**, agissant comme maître de cérémonie a appelé un à un les dirigeants qui se sont frayés un passage jusqu'à l'estrade, des mains se tendent pour les saluer, des sourires s'échangent, l'atmosphère est empreinte de fébrilité.

Robert Girard, représentant régional de la CSD pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean est le premier à prendre la parole, il donne le ton, disant sa fierté de participer à ce grand rassemblement de solidarité, mais aussi sa peine, sa profonde tristesse de voir le sort que des employeurs sans scrupule ont réservé à des gens qu'il connaît, qu'il côtoie quotidiennement.

Le président du SDEG, **Georges Bouchard**, lui succède au lutrin. La voix étranglée par l'émotion, il a évoqué avec sobriété, mais aussi avec une certaine colère, les deux dernières années qu'ont vécues les membres du SDEG. Il a exprimé sa fierté de représenter des femmes et des hommes

fiers, tenaces, déterminés à se battre jusqu'au bout pour pouvoir, à nouveau, travailler dans le respect et la dignité. La foule s'est levée, applaudissant à tout rompre le courage et la volonté de cet homme qui, depuis deux ans, se tient debout, menant ce qui est certainement un des plus importants combats de sa vie.

À leur tour les dirigeants des centrales et organisations syndicales du Québec ont pris la parole. Ils ont tous livré le même message, déclinant le mot solidarité dans leurs mots et avec leur personnalité. Se sentant tout autant interpellés que les membres du SDEG par l'attitude odieuse des concessionnaires d'automobiles, ils ont lancé à



Une très imposante délégation des syndicats affiliés à la CSD du Saguenay – Lac-Saint-Jean a participé au rassemblement national en appui aux lockoutés du SDEG.

leurs membres ainsi qu'à la communauté toute entière du Saguenay – Lac-Saint-Jean un appel au boycott afin de retarder l'achat d'une auto jusqu'à la fin du lock-out.

Mais plus que cet appel, plus que les collectes de fonds que certains ont organisées, leur participation à ce grand rassemblement témoigne du fait qu'ils ont choisi au nom même de cette solidarité dont ils se réclament de faire leur combat mené par le SDEG. Oubliant tout esprit de partisanerie, ils ont choisi de faire front commun face à ce groupe de 26 employeurs qui n'ont que mépris pour leurs salariés, qui n'hésitent pas à fouler les règles les plus fondamentales de justice sociale sans autre raison qu'accroître leurs profits.

Conscients d'écrire une page de l'histoire du mouvement syndical, plusieurs ont souligné que le lock-out qui frappe les membres du SDEG a figure de symbole. Symbole des attaques violentes dont le mouvement syndical est l'objet, symbole de l'effritement des droits fondamentaux des travailleurs auquel se livrent patrons et gouvernements.

Des propos qui plaisent à la foule qui n'a pas ménagé ses applaudissements, réagissant par une ovation debout chaque fois qu'un des dirigeants lance le cri de solidarité. L'émotion est à fleur de peau chez ces femmes et ces hommes qui, depuis deux ans, luttent pour conserver leur emploi et leurs conditions de travail. Certains essuient furtivement une larme. Ils prennent

conscience qu'ils ne sont plus seuls, qu'avec la CSD qui est à leurs côtés depuis les tout débuts du lock-out, il y a d'autres centrales et organisations syndicales à l'échelle du Québec qui se lèvent et se rangent derrière eux pour les soutenir dans leur combat, voire pour le mener à leurs côtés.

Ils découvrent aussi que ce soutien vient d'au-delà de l'océan Atlantique quand le vice-président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), chargé des relations internationales, **Joseph Thouvenel**, s'adresse à eux, saluant leur courage. Il leur parle de la Pologne, du mouvement de grève au début des années 1980, de la naissance du syndicat Solidarnosc, du massacre d'ouvriers par les forces communistes. Il leur dit que l'histoire leur a donné raison comme elle va leur donner raison à eux aussi, parce que c'est toujours la justice qui gagne. Il leur parle du général De Gaulle qui savait ce que c'était de résister, lui qui lors de la Deuxième guerre mondiale s'est élevé contre l'occupation allemande de la France.

Le dernier à prendre la parole, le président de la CSD, **François Vaudreuil**, annonce qu'au-delà des discours, ce rassemblement de solidarité marque le début d'une vaste opération de mobilisation qui vise non seulement les membres des centrales et organisations syndicales, mais l'ensemble de la population qui, en retardant l'achat d'une automobile tant et aussi longtemps que les membres du SDEG seront dans la rue, détient véritablement la clé du lock-out. Car, martèle-t-il avec force, encourager un des 26 concessionnaires d'automobiles en faisant l'acquisition d'un véhicule, c'est poser un geste lourd de conséquences puisqu'il contribuera à faire la démonstration que la cupidité peut avoir raison de la détermination et du courage des femmes et des hommes en lock-out.

Le rideau tombe sur une autre ovation de plusieurs minutes de la foule debout. Mais personne ne semble décidé à quitter les lieux. Sensiblement émus par les témoignages de solidarité qu'ils viennent d'entendre, les gens s'attardent, vont bavarder avec les dirigeants qui ont pris la parole et les remercier avec des mots, mais aussi, quand c'est trop difficile de s'exprimer, avec des poignées de main, des regards brillants de larmes.

Tout le monde finit par quitter à regret la salle, avec la solidarité dans la tête et dans le cœur, de quoi leur permettre de supporter une journée de plus le froid glacial et mordant qui règne dehors, une journée de plus en lock-out, leurs espoirs de retourner dignement au travail ravivés. ■



Extraits des discours

Ce qu'ils ont dit...

ROBERT
GIRARD

GEORGES
BOUCHARD

RICHARD
PERRON

CAROLLE
DUBÉ

« Je suis un résident de Saint-Félicien et tous les jours, je croise les lockoutés de cinq concessionnaires d'automobiles, je les rencontre sur les lignes de piquetage. Ce sont des parents, des amis, des voisins, qui ont été jetés à la rue par leur employeur et je peux vous dire que ça a bouleversé leur vie et celle de leur famille. Ce qu'ils vivent me touche profondément, ça vient me chercher.

Mais pour que cesse cette honte qu'est ce lock-out, il faut mettre plus de pression sur les concessionnaires d'automobiles, il faut intensifier nos actions pour ralentir leurs ventes. C'est assez, ce lock-out a déjà trop duré.

Ce n'est pas vrai qu'on va laisser les concessionnaires écraser les travailleuses et travailleurs, c'est par la solidarité que nous partageons aujourd'hui qu'on mettra fin au lock-out. »



ROBERT GIRARD

Représentant régional
Saguenay – Lac-Saint-Jean de la CSD



GEORGES BOUCHARD

Président du Syndicat démocratique
des employés de garage du
Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG) (CSD)

« Après tout ce temps, les concessionnaires d'automobiles n'ont pas encore compris que la reprise normale des activités passe par une véritable négociation et non par l'imposition de leur nouveau modèle d'affaires. Un modèle d'affaires qui n'a d'ailleurs rien de nouveau puisqu'il repose sur toujours plus de profits dans leurs poches, et cela, au détriment des femmes et des hommes qui ont contribué pendant tant d'années à faire de l'industrie des services automobiles une industrie florissante dans notre région.

Nous refusons toujours que des pans entiers de notre convention collective de travail soient remis en question, que nos emplois et nos conditions de travail soient sacrifiés à cause du désir immodéré de faire de l'argent qui anime les concessionnaires d'automobiles. Ce conflit de travail, ils l'ont pensé et préparé avec beaucoup de minutie, ils ont délibérément choisi l'affrontement sans se préoccuper des conséquences de leur geste. Ils nous ont obligés à faire d'énormes sacrifices, à renoncer à des projets de vie. Ils ont divisé nos familles, créé beaucoup de tensions dans nos communautés. Mais, malgré toutes ces pressions, notre ténacité n'a pas faibli. »



RICHARD PERRON

Président du Syndicat des professionnelles
et des professionnels du gouvernement du
Québec (SPGQ)

« Deux ans, ça fait deux ans qu'on vous en fait baver, ça fait deux ans qu'on vous fait souffrir, ça fait deux ans qu'on attaque vos droits en voulant changer les règles du jeu. Pourquoi? Pour la quête du profit, pour la cupidité.

Je suis fier aujourd'hui de voir cette démonstration de solidarité. Ça démontre que quand on attaque les droits d'un travailleur au Québec, on attaque les droits de tous les travailleurs.

J'appelle nos centaines de membres du SPGQ de la région à répondre positivement à l'appel au boycott de ces employeurs qui ne respectent pas les droits des travailleurs, qui vous font souffrir sans égard aux conséquences que cela a pour vous, pour vos familles, pour vos proches.

Cet appel au boycott, ce soutien aux travailleurs, il résonne dans l'ensemble du Québec, parmi les plus grands syndicats nationaux. Je vous encourage à vous tenir debout, à continuer la lutte. Nous sommes avec vous, nous sommes derrière vous. »



CAROLLE DUBÉ

Présidente de l'Alliance du personnel
professionnel et technique de la santé et
des services sociaux (APTS)

« Deux ans de lock-out, c'est une véritable honte. Les membres de l'APTS de la région ne peuvent rester indifférents, ni muets devant ce que vous vivez. Priver quelque 450 travailleuses et travailleurs de leur région, des gens qu'ils côtoient, de leur sécurité financière et de leur travail, c'est tout à fait inacceptable. Porter atteinte ainsi à la dignité des gens, ça ne se fait pas, dans aucun secteur, nulle part.

En négociation des solutions il y en a toujours quand on veut véritablement régler un conflit. Si on n'y est pas arrivé ici, c'est que la volonté patronale n'y est pas et c'est surtout parce que les effets du conflit ne les ont pas assez atteints, parce que leur entêtement n'a pas eu de conséquences trop lourdes. C'est pourquoi il est temps que cela leur fasse mal à eux aussi.

C'est pourquoi, on va appeler nos membres, ils sont plus de 1800 dans la région, à boycotter les concessionnaires d'automobiles qui n'ont pas le courage de s'asseoir avec votre syndicat pour entreprendre et finaliser cette négociation-là. »

Suite à la page 12



LUCIE
MARTINEAU

LOUISE
CHABOT

JEAN
LACHARITÉ

DANIEL
BOYER

JOSEPH
THOUVENEL



LUCIE MARTINEAU

Présidente du Syndicat de la fonction
publique et parapublique du Québec (SFPQ)

« Je vous ai trouvé tous beaux quand je suis rentrée dans la salle, beaux de vous tenir debout devant des employeurs arrogants, beaux d'être solidaires, unis, déterminés, tenaces. Vous donnez des leçons au patronat, vous donnez des leçons aux générations de travailleuses et de travailleurs qui vont nous succéder, vous donnez des leçons de respect dans l'adversité, dans l'arrogance.

C'est à l'échelle de la planète qu'on nous demande des compressions et des concessions. Pourquoi? Pour des ristournes à des actionnaires, pour des profits, pour des bonis. Ils nous demandent de couper nos salaires, ils nous demandent de trouver des solutions pour qu'ils aient encore plus d'argent, ils nous demandent d'accroître leur propre richesse ou celle de leurs amis. Ils veulent des emplois jetables, des employés jetables, c'est ce qu'ils veulent.

Les travailleuses et les travailleurs sont essentiels à la productivité, à l'enrichissement, à la puissance économique. On ne le répètera pas assez, le lock-out, ce n'est pas une solution comme ce n'est pas une solution de décréter des conditions de travail, il faut négocier. »



LOUISE CHABOT

Présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

« On souligne aujourd'hui un bien triste anniversaire, ça fait deux ans que vous subissez un lock-out sauvage, deux ans que vous connaissez avec vos familles l'angoisse de l'insécurité, deux ans où vous passez chaque jour avec un souci d'argent. Pensons-y 730 jours à se casser la tête sans compter sans doute de nombreuses nuits blanches. Deux ans à s'inquiéter de l'avenir, c'est long, trop long.

Un patron qui fait subir cela à ses employés devrait avoir honte, c'est inhumain et aucune stratégie patronale ne peut justifier pareille insensibilité, pareille dureté. Les concessionnaires d'automobiles du Saguenay – Lac-Saint-Jean n'ont vraiment pas de quoi être fiers. Il est temps qu'ils mettent de côté l'arrogance et l'entêtement, il est temps qu'ils se rappellent qu'en tant qu'employeur, ils ont des devoirs et des responsabilités à l'égard de leurs employés, mais aussi envers l'ensemble de la collectivité régionale. Il est temps qu'ils se montrent sous un autre jour, celui de patrons responsables.

Je vous salue pour votre courage, vous êtes des exemples à suivre pour toutes et tous, travailleuses et travailleurs, notamment celles et ceux du secteur public. Votre courage mérite notre plus grand respect et une solidarité indéfectible, celle des 200 000 travailleuses et travailleurs de la CSQ. »



JEAN LACHARITÉ

2^e vice-président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN)

« Chers lockoutés, au nom de la CSN, je suis venu vous porter un message de solidarité, et souligner, à mon tour, votre dignité, votre courage devant la violence de vos employeurs.

Parce que quand un employeur met des travailleuses et des travailleurs en lock-out, c'est un geste de violence qu'ils posent à l'égard de l'ensemble de la classe ouvrière du Québec et ça on ne le laissera pas passer. On va être avec vous, à côté de vous, derrière vous pour vous soutenir jusqu'à ce que vous obteniez gain de cause et que ces employeurs cupides et avides de profits comprennent le bon sens au XXI^e siècle au Québec.

Je vous l'ai dit : c'est à l'ensemble de la classe ouvrière que ces employeurs s'attaquent. Face à des employeurs aussi cupides, la classe ouvrière va opposer toute sa solidarité. J'invite, à mon tour, l'ensemble des membres de la CSN de la région à boycotter ces employeurs-là, parce que, s'ils ont fait de l'argent dans le passé, c'est grâce à vous, à votre force de travail, sans vous ils ne seraient rien. Nous serons jusqu'au bout avec vous à mener la lutte. »



DANIEL BOYER

Président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

« Le droit de grève et le droit au lock-out sont des droits reconnus en vertu du Code du travail, mais il y a aussi des obligations qui viennent avec ces droits, comme négocier de bonne foi, ne pas recourir à de briseurs de grève, mais vos employeurs ne les respectent pas. J'invite ces 26 employeurs à consacrer une journée, deux journées, une heure, deux heures à venir s'asseoir à une table de négociation et tenter de trouver un règlement. Ces employeurs-là sont capables, comme nous, de négocier, ils négocient à l'année longue des contrats pour vendre des automobiles, ils doivent bien être capables de négocier décemment vos conditions de travail.

Je lance un appel à la solidarité à tous les membres de la FTQ dans la région, à tous les affiliés de la FTQ de la région, à toute la population de la région à être solidaires, à ne pas acheter d'autos de ces concessionnaires-là, à ne pas faire entretenir, à ne pas faire réparer leur auto chez ces concessionnaires-là.

On l'a dit, vous vivez un conflit historique, jamais personne ne souhaite vivre un conflit historique, mais vous êtes encore debout et c'est tout à votre honneur. »



JOSEPH THOUVENEL

Vice-président de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), chargé des relations internationales

« Votre combat mené depuis 730 longs jours est un exemple et un devoir. Un exemple pour la dignité, le refus de la violence dont vous faites preuve. C'est, quand on subit des injustices, une grande dignité de refuser la violence. Un exemple pour le bon sens, l'esprit de justice, l'intelligence et le respect auxquels vous faites appel. Je voudrais saluer non seulement les travailleurs, je voudrais saluer, les épouses, les époux, les enfants de ceux qui se tiennent debout pour plus de justice sociale. Il y a dans ce combat de la noblesse, cette noblesse qui donne à l'être humain toute sa valeur.

Je vous ai dit que c'était un exemple, mais aussi un devoir. C'est aussi un devoir de se battre parce que tous ici, vous dans votre région, moi dans mon pays, nous sommes les héritiers du travail de nos parents, de leurs efforts, de leur labeur, de leurs souffrances. C'est comme ça qu'on a bâti un monde plus juste. Ce que vous faites aujourd'hui, c'est rendre à vos parents ce qu'ils vous ont donné en refusant qu'on supprime ce pourquoi ils se sont battus, et c'est aussi transférer à vos enfants un monde meilleur, un monde plus juste, un monde où les salariés, l'homme et la femme au travail, seront respectés. C'est un devoir pour chacun de le faire. »

Suite à la page 14



FRANÇOIS VAUDREUIL

président de la Centrale des syndicats
démocratiques (CSD)

« Depuis deux ans, les gestes d'entraide et de partage se sont multipliés à l'échelle de la région, créant un imposant courant de solidarité à l'égard des travailleuses et des travailleurs frappés par un lock-out qu'ils n'ont jamais voulu, ni recherché. Mais avec la présence, à nos côtés, sur cette estrade, de dirigeantes et dirigeants de six autres organisations syndicales, ce mouvement prend une toute autre dimension, à la mesure même de l'ampleur des attaques virulentes menées sans relâche par la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Aujourd'hui tous ensemble réunis, je pense que l'on peut dire que nous écrivons une nouvelle page de l'histoire récente du syndicalisme québécois. Par votre participation à la tenue d'un événement d'une portée nationale, vous tous ici non seulement vous exprimez haut et fort votre solidarité à l'égard des travailleuses et des travailleurs lockoutés, conscients du drame qu'ils vivent depuis deux ans, mais au-delà de cet appui solennel vous vous engagez à agir concrètement en organisant au cours des prochaines semaines, différentes actions d'appui afin de sensibiliser la population à l'importance de retarder l'achat d'une automobile tant et aussi longtemps que durera le lock-out. Cette stratégie est notre réponse à l'entêtement aussi insensé que stérile des concessionnaires d'automobiles, à leur mauvaise foi, à leur refus maintes fois réitéré de ne pas négocier comme de participer à un processus de médiation. Pourquoi une telle attitude? À en croire ce que répètent les concessionnaires d'automobiles, ils n'ont aucun intérêt à négocier puisqu'ils se targuent de faire plus d'argent depuis le déclenchement du lock-out qu'en temps normal.

Leur ambition d'être toujours plus riches, de faire davantage de profits les a conduits à agir avec mépris à l'égard de leurs salariées et salariés, à vouloir les exploiter sans scrupule en leur proposant des reculs de plusieurs décennies de leurs conditions de travail, et cela, sans le moindre tenir compte des interactions qui existent dans une société. Ils ont oublié qu'une entreprise n'existe pas, ne se développe pas comme si elle était sur une île déserte, elle fait affaire avec des fournisseurs, des acheteurs, des clients, qui pour la plupart sont eux aussi des salariés.

Aujourd'hui, à ceux qui croient que l'argent peut tout permettre, tout justifier, nous allons répondre par la force de notre solidarité, par notre volonté inébranlable, de celle qui déplace les montagnes, par la fermeté de notre engagement pour mettre un terme aux agissements méprisants et socialement irresponsables de la Corporation des concessionnaires d'automobiles, car ce lock-out est une honte.

Jamais, au grand jamais, nous ne tolérerons que l'aspiration combien légitime des travailleuses et des travailleurs du SDEG de travailler dans la dignité et le respect soit foulée aux pieds, honteusement bafouée sur l'autel du profit. ■

FRANÇOIS
VAUDREUIL



par JACQUELINE DE BRUYCKER

Le lock-out des concessionnaires d'automobiles qui, depuis plus de deux ans, perdure au Saguenay – Lac-Saint-Jean, constitue une situation exceptionnelle frappant de plein fouet des femmes et des hommes qui ne souhaitent que continuer à travailler et vivre dans le respect et la dignité.

Leurs employeurs les ont froidement et délibérément privés de leur travail, de leur salaire, les contraignant à changer leur façon de vivre, à consentir

d'immenses sacrifices, à abandonner des projets, des rêves qui leur tenaient à cœur. Ils ont vu leur famille, leur entourage, leur communauté déchirés, ils ont dû parfois affronter leur incompréhension, leur désapprobation face au combat qu'ils avaient solidairement décidé de mener pour conserver des acquis chèrement obtenus. Loin d'être des gros durs, des privilégiés, ils ne voulaient que disposer de conditions de travail comparables à celles d'autres salariés de l'industrie des services automobiles dans des régions comme Québec, la Beauce ou la Mauricie.

Et pour compléter le portrait, ils ont eu à faire face aux pressions, à la violence psychologique, parfois même physique, des concessionnaires d'automobiles, décidés à les discréditer, à les casser. Leur détermination, leur courage ont été mis à rude épreuve durant ces deux dernières années mais, grâce à la solidarité qu'ils ont développée entre eux, ils ont osé résister et se sont tenus debout.

Ce que les membres du **Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG) (CSD)** ont vécu et vivent toujours est une honte. Ce lock-out est une honte!

Suite à la page 16



De gauche à droite : Jean-Claude Caron, conseiller syndical au SDEG, Gaétan Tremblay, vice-président du SDEG, Martin Lévesque, conseiller syndical au SDEG, Robin Parent, secrétaire du SDEG, Raynald Ferland, conseiller syndical à la négociation à la Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (CSD), Gilles Prud'homme, conseiller syndical à la vie syndicale et à la syndicalisation à la CSD, Alain Hudon, vice-président du SDEG, Georges Bouchard, président du SDEG, François Vaudreuil, président de la CSD.



Suite de la page 15

Inscrit au palmarès

Qualifié par plusieurs d'historique, il fait déjà partie du palmarès des principaux lock-out que le Québec a connus depuis le début des années 2000, comptabilisant, au début du mois de mars, plus de 225 000 jours-personnes perdus.

Dans une lettre ouverte parue dans *Le Devoir*, le 25 mars dernier, le professeur en relations industrielles à l'Université Laval, Paul-André Lapointe, soulignait que ce lock-out qui gravite autour d'enjeux aussi cruciaux que l'emploi, la qualité de l'emploi et la sous-traitance, était tout à fait en phase avec la nouvelle dynamique des relations du travail au Québec.

Il ajoutait : « Pendant que l'intensité des arrêts de travail a considérablement diminué depuis les années 1970 et 1980, l'importance des lock-out n'a cessé de croître. [...] Au cours des 15 dernières années, la part relative des lock-out dans l'ensemble des arrêts de travail a bondi de 20 à 65 % au Québec. [...] Selon les données les plus récentes du ministère du Travail en date du 5 mars dernier, les travailleurs des concessionnaires du Saguenay – Lac-Saint-Jean mis en lock-out représentent 75 % de tous les travailleurs

en arrêt de travail. Il s'agit de loin du plus grand conflit de travail en ce moment. »

Mais ce lock-out ne se distingue pas seulement par sa durée, mais aussi par l'obstination affichée par les concessionnaires d'automobiles à refuser de participer à toute véritable négociation, à toute tentative de conciliation ou de médiation, ainsi que par leur obsession à vouloir écraser le syndicat et ses membres, en ravageant dramatiquement leurs conditions de travail.

Deux voies sans issue

Dès le déclenchement du lock-out, les employeurs ont délibérément choisi la voie de la provocation et celle de la judiciarisation.

Sans tarder, ils ont transformé leur établissement commercial en bunker, les protégeant au moyen de blocs de béton, de murs Jersey. Ils ont fait appel à des agents de sécurité, dont certains comportements pouvaient être perçus par les lockoutés comme des gestes de provocation. L'arrogance des concessionnaires d'automobiles les a poussés à installer sur leur garage, en avant, en arrière, sur les côtés, partout où ils étaient en mesure de le faire, des caméras de surveillance fixes et di-

rigeables, aussi sophistiquées qu'onéreuses, pour guetter le moindre mouvement, le moindre geste des lockoutés.

Du côté du SDEG, le mot d'ordre a été donné dès le début du conflit : pas question de s'engager dans une dynamique de violence, mais plutôt d'informer la population du lock-out qui leur a été imposé, les jetant sauvagement à la rue, de la convaincre du bien-fondé de leurs revendications afin de décrocher son appui. Les lockoutés, arborant leur chandail aux couleurs du syndicat, ont organisé le piquetage, installé leurs pancartes sur le trottoir devant les 26 concessions d'automobiles. Plus tard, ils tiendront des manifestations et, à l'approche de l'hiver, ils construiront des abris de fortune avec des chauffeuses au propane, au grand dam de leurs employeurs qui tenteront désespérément de s'y opposer.

Le recours aux injonctions

Quelques jours à peine après le déclenchement du lock-out, la Corporation des concessionnaires d'automobiles du Saguenay – Lac-Saint-Jean s'est empressée de s'adresser à la Cour supérieure afin d'obtenir une injonction, une demande accueillie par le tribunal.

Suite à la page 18



Le 6 juillet 2013, manifestation du SDEG à Chicoutimi

Suite de la page 17

Du côté du SDEG, le mot d'ordre a été donné dès le début du conflit : pas question de s'engager dans une dynamique de violence, mais plutôt d'informer la population du lock-out qui leur a été imposé... afin de décrocher son appui.

Cette première injonction limitait à cinq le nombre de piqueteurs devant chaque établissement et ordonnait aux lockoutés de cesser et de s'abstenir d'intimider, menacer, entraver ou autrement nuire ou tenter de nuire, directement ou indirectement, à la libre circulation et au travail des concessionnaires d'automobiles qui ont décrété le lock-out. Plus restrictive encore, elle s'appliquait également aux entraves que les lockoutés pourraient faire aux clients, consultants, fournisseurs et gardiens, ou toute autre personne désirant entrer et sortir des établissements des concessionnaires d'automobiles visés ou d'y exécuter librement leurs travaux ou activités.

En octobre 2013, les concessionnaires d'automobiles ont réclamé de la Cour supérieure l'émission d'une autre ordonnance afin que les lockoutés retirent tout abri, tente, roulotte ou cabane et s'abstiennent aussi d'en construire d'autres sur des terrains adjacents à leurs propriétés. Cette ordonnance leur a, cependant, été refusée, mais leur demande était révélatrice de leur mépris envers les travailleuses et les travailleurs qui, pendant des années, ont, par leurs compétences et leur dévouement, contribué au succès même de leur entreprise.

Le syndicat a, quant à lui, déposé dans les premiers mois du lock-out une plainte de négociation de mauvaise foi et d'ingérence patronale, qui a été accueillie par la Commission des relations du travail (CRT), ainsi que sept plaintes alléguant l'usage illégal de briseurs de grève, quatre d'entre elles ont été accueillies et trois rejetées.

Un tsunami de procédures

Mais la Corporation des concessionnaires d'automobiles ne s'est pas arrêtée aux injonctions, loin de là. À la négociation, elle a nettement préféré

les face-à-face dans les salles d'audience des tribunaux, mettant largement à contribution les ressources de notre système judiciaire.

Il s'agissait pour elle d'ébranler, de démolir la résistance des lockoutés, de saper leur solidarité en tentant de les dresser les uns contre les autres et aussi de les pousser à poser des gestes inappropriés, en exacerbant continuellement leur ressentiment. Ces femmes et ces hommes ont eu à faire face au harcèlement, à des mesures disciplinaires de congédiement ou de suspension, à des poursuites civiles, à des accusations criminelles.

Au début de mars, le bilan était plus qu'impressionnant :

- ➔ 170 citations à comparaître pour outrage au tribunal :
- Près d'une cinquantaine de citations ont été entendues et environ la moitié d'entre elles ont été rejetées pour désistement de la partie patronale ou pour absence de preuve;
- Les lockoutés qui ont été reconnus coupables se sont vus imposer des amendes allant de 100,00 \$ à 250,00 \$ par condamnation.
- Une quarantaine de décisions judiciaires ont été rendues par les tribunaux supérieurs.
- ➔ Une soixantaine de mesures disciplinaires (cinq congédiements et plusieurs suspensions d'une durée variant d'une journée à deux semaines).

Mais parfois les manœuvres vicieuses des concessionnaires d'automobiles se retournent contre eux.

Ainsi, La Maison Mazda de Saint-Félicien avait porté plainte contre son salarié, Martin Delisle, l'accusant de ne pas avoir respecté une ordonnance de sauvegarde en commettant des actes de vandalisme. En octobre 2014, il aurait, en effet, aspergé d'urine d'orignal des véhicules ainsi que l'entrepôt de pneus, propriétés du concessionnaire d'automobile. Celui-ci a, en appui, déposé devant la cour, des factures d'un sous-traitant, qu'il aurait engagé pour le nettoyage des véhicules et un traitement anti-odeur. Mais ces factures se sont avérées fausses, la représentante du sous-traitant ne les a pas reconnues.

La Maison Mazda a donc été condamnée en Cour supérieure pour abus de procédure contre l'un de ses salariés en lock-out. Selon le jugement rendu, le concessionnaire d'automobiles a volontairement induit le tribunal en erreur afin d'obtenir la condamnation de son salarié pour outrage au tribunal.

La Maison Mazda a été condamnée à rembourser les honoraires engagés par le salarié pour sa défense, mais également à lui payer 12 000 \$ à titre de dommages punitifs exemplaires. La cour a voulu faire de la condamnation de La Maison Mazda un exemple, d'une part, en soulignant la gravité même de la procédure qu'elle avait engagée, qualifiée de grave perversion du système judiciaire et, d'autre part, afin d'éviter la répétition de tels comportements socialement inacceptables.

Pour le juge Simon Ruel, l'utilisation volontaire d'une fausse preuve dans un procès à caractère pénal constitue « *un acte de mauvaise foi, déraisonnable, porté de manière à nuire à autrui et à détourner les fins de la justice* », déclarant la procédure d'outrage au tribunal abusive et acquittant de fait Martin Delisle de l'accusation portée contre lui.

La décision du tribunal a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par le salarié, ainsi que par le Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG) (CSD). Pour son président, Georges Bouchard, ce jugement « *constitue une importante victoire en plus de démontrer à la population jusqu'où les concessionnaires d'automobiles sont prêts à aller pour jeter le discrédit sur leurs salariés et les faire condamner* ».

L'impasse persiste

Après plus de deux ans de lock-out, c'est toujours l'impasse. Bien malin qui pourrait dire quand aura lieu le retour à la normale dans l'industrie des services automobiles au Saguenay – Lac-Saint-Jean. Les voies de la violence, de la provocation et de la judiciarisation ne peuvent que larver davantage encore ce long et douloureux conflit de travail, la seule façon d'y mettre fin, c'est par une véritable négociation collective, menée de bonne foi.

Et cette unique solution repose en grande partie entre les mains de la population toute entière de la région. En retardant l'achat d'une auto jusqu'à la fin du lock-out, en privant de revenus substantiels les concessionnaires d'automobiles, la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean ne peut que les amener sur le chemin du bon sens, ébréchant tant soit peu leur entêtement, leur arrogance, leur mépris. ■



Quelque 500 personnes ont participé le 5 mars 2014 à Chicoutimi à la marche du 1^{er} anniversaire du lock-out





- ⚠ Il y a deux ans, des concessionnaires d'automobiles de la région, obsédés par les profits, nous ont sauvagement jetés à la rue, nous les 450 travailleuses et travailleurs du Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG) (CSD);
- ⚠ Contrairement aux concessionnaires d'autres régions, qui eux se sont entendus avec les syndicats représentant leurs salariés, les concessionnaires du Saguenay – Lac-Saint-Jean se sont brutalement et scandaleusement attaqués à nos conditions de travail et aux droits que nous avons acquis au fil des années;
- ⚠ Des atteintes virulentes, injustifiées, qui traduisent le mépris de nos employeurs et qui, pour nous, seraient synonymes de pertes d'emploi, de précarité, d'insécurité, de dégradation de notre qualité de vie au travail;
- ⚠ 730 jours durant et encore aujourd'hui, ils refusent de négocier, poussant l'arrogance et l'entêtement jusqu'à mettre fin à la médiation spéciale décrétée par le ministre du Travail.

VOUS êtes la clé de ce lock-out!

Reportez après le lock-out l'achat d'une auto

**Pour VOTRE QUALITÉ DE SERVICE et
NOTRE QUALITÉ DE VIE,
ENSEMBLE,
obligeons les concessionnaires d'automobiles à
NÉGOCIER!**





Une OPÉRATION planifiée pour des **coupes drastiques** dans les conditions de travail

par JACQUELINE DE BRUYCKER

Le lock-out qui, depuis plus de deux ans, frappe les membres du Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG), affilié à la CSD, est loin d'être le fruit d'une action impulsive, irréfléchie de la part de la Corporation des concessionnaires d'automobiles.

Au contraire, ils s'y étaient préparés de longue date et avec beaucoup de minutie, voulant frapper un grand coup et, sous le prétexte d'un nouveau modèle d'affaires, imposer à leurs salariés des reculs drastiques de leurs conditions de travail.

Le 6 février 2013, la corporation déposait au SDEG un projet de modifications de la convention collective de travail, en fait, il serait plus juste de dire qu'elle l'avait charcutée à sa convenance, sans le moindrement se préoccuper des aspirations légitimes de leurs salariés d'exercer un emploi de qualité et de bénéficier de conditions de travail décentes.

Les salariés qui pensaient que le passé serait garant de l'avenir ont vite déchanté. Tout ce qui avait été précédemment négocié au cours des dernières décennies, toutes les avancées que le syndicat avait réalisées pour assurer à ses membres les meilleures conditions de travail possibles

sans que le fonctionnement et la rentabilité des entreprises ne soient compromis, tout était brusquement remis en question, balayé du revers de la main.

Des clauses inacceptables

« Le projet patronal comprenait une quarantaine de demandes, mais il ne contenait pratiquement rien de la convention collective de travail, des clauses avaient été enlevées ou modifiées du tout au tout, celles qui pouvaient être interprétées comme de simples ajustements à ce qui existait

Suite à la page 22

Suite de la page 21

déjà, avaient été déplacées. Il y avait aussi de nouvelles demandes patronales totalement inacceptables. Pris dans son ensemble et appliqué tel quel, ce projet aurait eu un impact catastrophique sur la qualité de vie au travail des salariés, sur le climat de travail dans les différentes concessions », explique **Raynald Ferland**, conseiller syndical à la négociation de la **Fédération démocratique de la métallurgie, des mines et des produits chimiques (GSD)**.

Mettant cartes sur table, la corporation réclamait sans scrupule, sans honte, un recours accru à la sous-traitance et au travail accompli par le personnel hors de l'unité de négociation, l'allongement de l'horaire de travail, la création d'un statut de salarié à temps partiel, etc. En un mot, leurs demandes étaient carrément irrecevables, voire révoltantes, entraînant inéluctablement la perte de nombreux emplois, la précarisation du travail des salariés qui resteraient à pied d'œuvre, de graves conséquences sur leur qualité de vie, leur santé, leur sécurité au travail ainsi que sur la conciliation travail-famille. Et, de surcroît, l'affaiblissement de la représentation syndicale du SDEG.

Comment, dès lors, s'étonner que les membres du SDEG aient massivement rejeté le projet patronal et, par la suite, lors d'un scrutin secret, voté à 99,1% en faveur de la grève, un mandat qui n'a jamais été exécuté.

La réponse des concessionnaires d'automobiles ne se fait pas attendre. Trois d'entre eux lancent l'offensive et décrètent un lock-out dès le 21 février, d'autres emboîteront le pas le 5 mars.

***Pris dans son ensemble,
ce projet aurait eu un
impact catastrophique
sur la qualité de vie
au travail des salariés,
sur le climat de travail
dans les différentes
concessions.***



Raynald Ferland

27... 26... 25

Au départ, ils sont 27 concessionnaires d'automobiles visés par le renouvellement de la convention collective de travail. Mais l'un d'eux, Duchesne Auto Ltée d'Alma s'est dissocié du groupe, dès qu'il a pris connaissance de la stratégie patronale. Prévoyant que le projet de modifications que la corporation avait concocté allait inévitablement conduire à un conflit majeur, il a choisi de retirer à la corporation le mandat de négocier pour son

établissement et d'entreprendre directement avec le SDEG les négociations en vue du renouvellement de la convention collective de travail jusque-là en vigueur. Au terme de seulement quatre rencontres de négociation, une entente de principe est conclue avec le SDEG représentant les quelque 30 salariés de la concession, membres du SDEG, qui réunis en assemblée générale le 2 avril l'entérinent unanimement par scrutin secret.

En avril 2013, le concessionnaire Volvo du Fjord de Chicoutimi fermait ses portes. Les propriétaires ont évoqué des problèmes de rentabilité pour justifier leur décision, la qualifiant « de difficile, mais d'incontournable »¹, précisant que cette fermeture n'avait aucun lien avec le conflit de travail. Un des propriétaires, Simon Gilbert, a tenu à préciser que « le conflit n'a aucun lien, mais on trouve ça malheureux de faire le geste pendant le conflit »².

Des initiatives ministérielles

Un peu moins d'un an après le déclenchement du lock-out, le processus de négociation collective n'était toujours pas enclenché. Face à ce cul-de-sac dans lequel le conflit s'enlise de plus en plus, Agnès Maltais, ministre du Travail sous le gouvernement Marois, décide d'intervenir et nomme, en février 2014, un conciliateur, Julien Perron.



¹ <http://www.courrierdusaguenay.com/Actualites/2013-04-24/article-3226964/VOLVO-DU-FJORD-ferme-ses-portes/1>

² <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2013/04/24/007-fermeture-volvo-du-fjord-rentabilite.shtml>

« J'estime que le moment est venu, après onze mois de conflit, de provoquer un rapprochement entre les parties. Dans une région comme le Saguenay – Lac-Saint-Jean, un conflit qui touche des centaines de travailleuses et de travailleurs et qui paralyse tout un secteur commercial n'est pas sans conséquence. Je demande aux employeurs et aux syndiqués de saisir la perche qui leur est tendue et de reprendre les négociations en présence du conciliateur », de déclarer la ministre³.

Il s'agissait pour le conciliateur d'explorer sur quelle base entamer un véritable processus de négociation. Sans les réunir ensemble, le conciliateur a rencontré séparément chacune des deux parties. Une dizaine de rencontres ont ainsi eu lieu. Sans succès.

Cinq mois plus tard, le 18 septembre 2014, le ministre du Travail, Sam Hamad, en poste depuis avril avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Philippe Couillard, convoque à Québec les représentants des parties patronale et syndicale, qu'il rencontre séparément. Quelques jours plus tard, il annonce la nomination de Normand Gauthier à titre de médiateur spécial.

Dans un communiqué publié le 30 septembre, le ministre demande aux parties de s'asseoir avec le



médiateur spécial pour relancer les négociations dans le but de dénouer rapidement le litige. « Beaucoup de personnes et de familles, autant du côté patronal que syndical, sont durement affectées par cet arrêt de travail qui mine l'économie de toute une région. Après 19 mois, le temps est venu pour les deux parties de mettre de côté leurs divergences et de travailler ensemble,

dans l'intérêt commun, à la recherche d'un règlement »⁴, souligne-t-il.

Cette nomination est bien accueillie autant par la Corporation des concessionnaires d'automobiles que par le SDEG. Neuf rencontres de médiation ont lieu avant les fêtes de fin d'année, en présence du président de la CSD, **François Vaudreuil**.

À la reprise des discussions, le 13 janvier 2015, constatant que l'impasse perdure, Normand Gauthier propose aux parties de suspendre les rencontres de médiation et de plutôt travailler en sa présence en comité restreint, composé du président du SDEG, **Georges Bouchard**, et du président de la corporation, Gino Fortin, afin d'identifier les problèmes reliés à l'organisation du travail et de proposer des pistes de solution. La corporation et le syndicat donnent leur accord à la suggestion du médiateur, aussi des rencontres sont-elles prévues pour le début de février.

Mais quelques jours après la tenue, le 28 janvier, d'une assemblée générale du SDEG, la corporation annonce publiquement qu'elle ne participera pas aux travaux du comité restreint proposé par Normand Gauthier, alléguant que « ça ne donnerait rien ».

Néanmoins, le médiateur n'abandonne pas la partie et poursuit ses efforts de rapprochement. Au moment d'aller sous presse, une série de rencontres devrait finalement se tenir en mai et en juin. ■



Assemblée générale du SDEG avec le président de la CSD, François Vaudreuil, le président du SDEG, Georges Bouchard et le conseiller syndical à la négociation de la FDMMP, Raynald Ferland.

³ <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiquillage=ajd&idMenuitem=1&idArticle=2202108899>

⁴ <http://www.newswire.ca/fr/story/1419720/saguenay-lac-saint-jean-le-ministre-du-travail-nomme-un-mediateur-special-dans-le-conflit-des-concessionnaires-automobiles>

Dès le déclenchement du lock-out, les membres du SDEG ont érigé devant les concessions d'automobiles des abris temporaires auxquels ont succédé avec l'arrivée de l'automne cabanes et roulottes. Au fil des saisons, à Chicoutimi, Roberval, Saint-Félicien, Alma, Jonquière ou à Dolbeau-Mistassini, ces abris de fortune rappellent quotidiennement à la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean la lutte que mènent quelque 450 employés de garage pour bénéficier d'emplois et de conditions de travail de qualité, à l'abri de la précarité et de l'arbitraire. Ces abris sont, avant tout, le symbole tangible de leur courage et de leur détermination.



Deux ans... de courage et de





détermination



Gilles Prud'homme, conseiller syndical

« Jamais, je n'aurais imaginé vivre un conflit de travail aussi long, aussi âpre que ce lock-out, ni être témoin de la situation difficile que vivent quotidiennement depuis plus de deux ans ces travailleuses et travailleurs que ce soit au niveau humain ou économique, témoin des lourds et nombreux sacrifices auxquels, eux et leur famille, ont dû consentir. Malgré tout, ils sont toujours debout et déterminés à le rester tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas une convention collective de travail qui respecte les droits qu'ils ont acquis au cours des années. Comme conseiller syndical, je suis fier d'avoir contribué à la construction d'une mobilisation aussi forte, en rassemblant, dynamisant leurs énergies afin de réaliser un objectif commun : défendre leur qualité de vie ».



FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Un grand mouvement d'**appui** et





de **solidarité** de la population

À lire en page 28

Suite à la page 7

par JACQUELINE DE BRUYCKER

Répondant à l'appel de leurs dirigeants, les membres des principales centrales et organisations syndicales du Québec ont, depuis le rassemblement historique du 5 mars 2015, multiplié les actions de solidarité et de mobilisation envers le Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG) (CSD). En organisant différents événements, ces organisations

ont contribué à sensibiliser la population à l'importance de retarder l'achat d'une automobile tant et aussi longtemps que durera le lock-out et à lui faire comprendre que c'est elle qui détient la clé de ce lock-out.

Au Saguenay – Lac-Saint-Jean, la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs a été

soulignée conjointement et solidairement par toutes les centrales et organisations syndicales de la région. L'ambiance festive dans laquelle s'est déroulée cette célébration est révélatrice du mouvement d'appui et de solidarité envers les membres du SDEG, qui embrase tout ce coin de pays.





Le député du Lac-Saint-Jean, Alexandre Cloutier, a rendu visite à deux reprises aux lockoutés du SDEG, leur apportant son soutien, le 10 avril à Jonquière et le 12 mai à Alma. On le voit ici en compagnie du président du SDEG, Georges Bouchard.
(Photo Le Réveil)



Marie-Claude Boily et Jean-Roch Larouche, conseillers syndicaux à la CSD pour la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.



Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont organisé les nombreuses activités, à toutes celles et à tous ceux qui y ont participé. Vous vous êtes faits les ambassadeurs du combat que mène le SDEG. Vous avez fait la preuve que chaque fois que des travailleuses, des travailleurs sont victime d'abus, d'excès de la part de leur employeur, le mouvement syndical québécois resserre ses rangs et fait face solidairement, bien au-delà des allégeances de chacun.

La CSD et le SDEG

MERCI!



**2 ANS DE
LOCK-OUT:
UNE HONTE**



Appel à la mobilisation générale

Après plus de deux ans de lock-out, les membres du Syndicat démocratique des employés de garage du Saguenay – Lac-Saint-Jean (SDEG) (CSD) ont plu que jamais besoin de l'appui de tous et chacun. Alors que six organisations et centrales syndicales ont solidairement emboîté le pas à la CSD en invitant leurs membres à reporter après la fin du lock-out l'achat d'une auto, vous aussi, vous pouvez faire votre part en participant à ce mouvement de boycott et en faisant un don, si petit soit-il. La multiplication de ces gestes de solidarité permettra aux femmes et aux hommes toujours dans la rue à cause de l'obstination aveugle de leur employeur de continuer à se tenir debout en attendant de véritablement négocier et d'obtenir une convention collective de travail respectueuse de leurs acquis et à la mesure de leur professionnalisme.

Les dons doivent être acheminés au bureau du Syndicat démocratique des employés de garage Saguenay – Lac-Saint-Jean (CSD), 2241, rue Garneau, Jonquière, G7X 0G8 ou encore par virement bancaire aux coordonnées suivantes : transit 92278, institution 815, folio 260602, indicateur 8.

Au Saguenay – Lac-Saint-Jean

La clé du lock-out?

VOUS!

Reportez après le lock-out l'achat d'une auto

**Pour VOTRE QUALITÉ DE SERVICE et
NOTRE QUALITÉ DE VIE,
ENSEMBLE,
obligeons les concessionnaires d'automobiles à
NÉGOCIER!**

SPGQ

APTS

SFPQ



CSQ

CSQ

CSN

FTQ